



BULLETIN DE PARTICIPATION

Concours photos « Jeunesse et Patrimoine » 34^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine Du 15 juillet au 31 août 2017

Ce coupon sera à remettre lors de l'envoi ou du dépôt des œuvres
Par internet, à l'adresse : concours-jep@ct-corse.fr
En les déposant à l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Corse / Villa Ripert
Ou par voie postale à l'adresse suivante :

Collectivité territoriale de Corse
Direction du Patrimoine
Service de la Valorisation « CONCOURS PHOTOS »
22 cours Grandval – B.P. 215
20 187 AJACCIO CEDEX 1

NOM : PRENOM:.....
ADRESSE :
.....
.....
CODE POSTAL : VILLE :
TEL : EMAIL :@.....
Date de naissance :

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION ET D'EXPOSITION pour les candidats mineurs,
Dans le cadre du Concours Photos organisé par la Direction du Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse

Je soussigné(e) Mademoiselle, Madame, Monsieur
Autorise mon enfant, nommé
Né(e) le/..... /..... à
À participer au concours photos « Jeunesse et Patrimoine » organisé par la Direction du patrimoine de la
Collectivité Territoriale de Corse pour les Journées Européennes du patrimoine 2017.
Fait à le

Merci de cocher la case ci-dessous :
 Je certifie avoir pris connaissance et accepté dans son intégralité le règlement du concours photos (*joint à ce bulletin ou en ligne sur le site www.corse.fr/patrimoine*).

Signature parentale (précédée de la mention « lu et approuvé »)

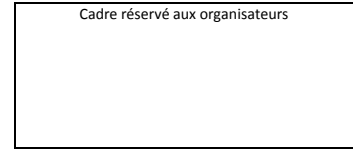
Comment avez-vous eu connaissance de ce concours photos ?.....
.....

PHOTOGRAPHIE

Légende de la photo (30 caractères maximum) :.....
.....
.....

Lieu de la prise de vue.....

Date de la prise de vue :



Signature (précédée de la mention « reproduction libre de tous supports »)

